

Une famille qui fait ‘suer’ : problèmes d’analyse des néologismes médiévaux *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation*^{*}.

MICHÈLE GOYENS – CÉLINE SZECEL – KRISTEL VAN GOETHEM
KU Leuven et F.R.S.-FNRS & Université catholique de Louvain

0. Introduction

La formation de la terminologie médicale en français remonte au 13^e, mais surtout au 14^e siècle, lors des premières traductions de traités latins en langue vernaculaire. Les traducteurs ne disposant pas encore de termes en langue vernaculaire pour exprimer la plupart des concepts médicaux, ils ont pallié ces lacunes lexicales en ayant recours à des néologismes.

Certains de ces néologismes médicaux se sont lexicalisés, tandis que d’autres ont disparu au cours de l’évolution du français. Un projet de recherche subventionné par la KU Leuven se propose d’en explorer les raisons¹. Dans Goyens & Szeceł (à par.), nous avons émis l’hypothèse que les néologismes médicaux créés au cours du Moyen Âge et formellement proches de l’élément latin dont ils sont issus, auraient plus de chances de se lexicaliser que des créations françaises originales, des dérivés ou composés réalisés à partir de bases morphologiques françaises. Cette hypothèse a pu être formulée grâce à une étude préliminaire, basée sur un corpus restreint de quatre textes, qui avait montré que les néologismes médicaux créés au cours du Moyen Âge sont majoritairement des

* Nous tenons à remercier les évaluateurs anonymes de cet article pour leurs commentaires pertinents.

1 Le projet, intitulé *Latin authority and constructional transparency at work: neologisms in the French medical vocabulary of the Middle Ages and their fate*, est subventionné par le Fonds de la recherche de la KU Leuven (OT/14/047) et a débuté en octobre 2014. Il est dirigé par le prof. Michèle Goyens et codirigé par le prof. Kristel Van Goethem.

emprunts au latin, ou au grec par le biais du latin (77% des néologismes), et l'emportent sur les créations françaises « indigènes » (23% des néologismes) (Goyens & Van Tricht 2015). Ce résultat n'est pas étonnant vu que le latin était la langue de référence de la science et donc également de la médecine au Moyen Âge (Lusignan 1989), d'autant plus que la morphologie lexicale latine est transparente, ses morphèmes lexicaux, aussi bien les bases que les affixes, restant – en général – clairement identifiables dans toutes les combinaisons qu'ils forment (cf. Goyens 2013)².

Concrètement, alors que nos études précédentes avaient essentiellement pour objectif de formuler des hypothèses³, nous souhaitons ici mettre à l'épreuve la méthode d'analyse choisie en étudiant la famille morphologique des néologismes *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation*, apparue au cours du moyen âge et composée d'emprunts et d'une création française. En outre, notre analyse a soulevé un certain nombre de problèmes, qui seront discutés.

Nous présentons tout d'abord notre corpus et la méthodologie employée pour l'analyse de ces néologismes (1.) avant de décrire dans un deuxième temps les principes du cadre théorique basé sur la Morphologie des Constructions (2.). Ensuite, nous analysons la famille morphologique en question à partir d'occurrences attestées dans notre corpus à l'aide des critères morphologiques décrits dans la partie méthodologique (3.). Dans la quatrième section, nous soumettons ces mêmes exemples à une analyse intégrée, conforme aux principes du cadre théorique, ce qui nous permettra de dégager des corrélations au niveau des structures morphologiques relevées au sein de notre corpus (4.). Comme nos analyses ont soulevé de nombreuses questions, nous discutons celles-ci dans une cinquième rubrique (5.), et proposons, en guise de conclusion, des pistes pour résoudre les problèmes d'analyse rencontrés (6.).

2 Pour plus de détails à propos du raisonnement qui nous a amenées à cette hypothèse, nous renvoyons à Goyens & Szećel (à par.).

3 En effet, Goyens (2013) et Goyens & Van Tricht (2015) émettent une série d'hypothèses après avoir étudié un nombre très restreint de textes, tandis que dans Goyens & Szećel (à par.), nous présentons plus en détail le programme du projet.

1. Méthodologie

Pour identifier les néologismes⁴ médicaux du Moyen Âge, nous nous basons sur un corpus de textes de médecine du 13^e, 14^e et 15^e siècle, comprenant aussi bien des traductions du latin que des textes directement composés en français⁵. Afin de vérifier notre hypothèse, ces néologismes sont ensuite analysés grâce à une série de critères, notamment d'ordre morphologique⁶. Tout d'abord, nous cherchons l'étymon du néologisme à l'aide de dictionnaires (principalement le TLFi et le FEW, ou les dictionnaires du latin repris dans le DLD qui en fournissent aussi le sens⁷). Nous déterminons ensuite le type de néologisme, à savoir un emprunt intégré, c'est-à-dire un emprunt à une langue source dont la terminaison a été adaptée à la langue cible, ou une création française, pour lesquels nous distinguons les dérivés des composés⁸. Puis, nous donnons successivement une définition du lexème en moyen français ainsi qu'en français moderne, si celui-ci existe toujours. Concrètement, pour le moyen français, nous consultons le *Dictionnaire du Moyen Français* (2015, dorénavant DMF) et Godefroy (1880–1902) ; pour le français des 18^e et 19^e siècles, le dictionnaire médical de Littré & Gilbert (1908²¹) ainsi que tous les autres dictionnaires

4 Beaucoup d'études ont déjà été consacrées à la néologie au Moyen Âge. Citons en guise d'exemple Bertrand (2002) et Duval (2011) ; pour les néologismes médicaux apparus dans cette période, voir par exemple Bazin-Tacchella (2007) et Vedrenne-Fajolles (2012). Concernant la problématique de la datation de la première attestation d'un néologisme, voir Goyens (2013 : 48-49) et Goyens & Van Tricht (2015 : 392-393).

5 Pour la liste complète des textes faisant partie de notre corpus, cf. *Annexe : corpus*.

6 Pour une explication plus détaillée de ces critères ainsi que de la méthode utilisée pour les sélectionner, voir Goyens & Szeceł (à par.).

7 *Database of Latin Dictionaries*. Cette base reprend les dictionnaires les plus importants du latin classique, postclassique et médiéval. L'étymon peut donc remonter à une forme du latin classique ou du latin médiéval.

8 Nous avons simplifié la typologie des néologismes pour les besoins de cet article. Pour la typologie complète, qui est bien plus complexe, nous renvoyons à la thèse de doctorat de Van Tricht (2015), réalisée dans le cadre du projet de recherche OT/10/23 financé par la KU Leuven.

de médecine mentionnés dans la *Bibliothèque numérique Medic@* ; pour le français moderne, le TLFi. Nous mentionnons également le sens médical avec lequel le terme apparaît dans le corpus et le domaine médical auquel il appartient au Moyen Âge (l'anatomie, la physiologie, la pathologie ou la thérapeutique), en incluant un renvoi à un passage de notre corpus pour chaque sens, en guise d'illustration. Les termes sont ensuite soumis à une analyse morphologique, où ils sont décomposés en base et affixe(s), pour lesquels nous étudions les allomorphes. Sont pris en compte également la taille du lexème, exprimée en nombre de syllabes, et l'écart formel entre le lexème (base(s) – affixe) et son étymon, en nombre de graphèmes différents. Afin de vérifier pourquoi un néologisme se maintient dans la langue, nous déterminons également la fréquence du type (nombre d'attestations du même type, éventuellement avec une orthographe/flexion différente⁹) et celle du signe (*token* ; nombre d'attestations du même signe, avec la même orthographe et/ou flexion¹⁰). Si le terme appartient à une famille morphologique, nous mentionnons les lexèmes qui en font partie et leur nombre constitue la taille de cette famille. Enfin, la fréquence cumulée de cette dernière est calculée à partir des fréquences de chaque élément faisant partie de la même famille.

Toutes ces informations seront insérées dans une base de données numérique, dont les critères mentionnés ci-dessus forment la grille d'analyse ; ils sont récapitulés dans le tableau 1.

Lemme
Étymon
Type de néologisme (emprunt intégré ; création française : dérivé ou composé)
Lexème maintenu en français moderne (oui/non)
Sens au fil du temps
Domaine de la médecine médiévale
Analyse morphologique : base(s) vs affixe(s)

9 Les formes fléchies du verbe, de l'adjectif, etc. sont donc toutes prises en compte lors du calcul de la fréquence du type.

10 Les lexèmes *flegmatique* et *flegmatiques* sont par exemple chacun considéré comme un signe, dont nous donnons la fréquence.

Allomorphie de la base
Allomorphie de l'afixe
Taille du lexème : nombre de syllabes
Écart formel entre le lexème et son étymon : nombre de graphèmes différents
Fréquence du type vs fréquence du signe
Appartenance à une famille morphologique
Taille de la famille morphologique
Fréquence cumulée de la famille morphologique

Tab. 1 : Tableau récapitulatif des critères d'analyse.

2. Cadre théorique

Dans une étape ultérieure, les néologismes seront analysés selon le cadre théorique de la Morphologie des Constructions (*Construction Morphology*), développée par Booij (2010). Il faut situer ce cadre au sein des travaux de la Grammaire de Construction (*Construction Grammar*) (cf. Goldberg 1995, Croft 2001, Hilpert 2013, Traugott & Trousdale 2013, etc.), dont l'on pourrait résumer le principe fondamental ainsi :

« In CG [Construction Grammar], the grammar represents an inventory of form–meaning–function complexes, in which words are distinguished from grammatical constructions only with regard to their internal complexity. The inventory of constructions is not unstructured; it is more like a map than a shopping list. Elements in this inventory are related through INHERITANCE HIERARCHIES, containing more and less general patterns. » (Michaelis & Lambrecht 1996 : 216)¹¹.

Cette théorie conçoit le composant morphologique de la grammaire comme « un ensemble structuré de constructions (paires forme-sens) au

11 Cf. aussi Booij (2008 : 50), qui cite ces auteurs.

niveau du mot » (Booij 2008 : 59). Dès lors, les lexèmes complexes, c'est-à-dire les dérivés et les composés, doivent également être considérés comme des constructions au niveau du mot. Voici par exemple le schéma de Booij (2010 : 17) pour les composés nominaux des langues germaniques comme *book shelf* « lit. livre-étagère ; étagère » en anglais et *voetbal* « lit. pied-ballon ; ballon, football » en néerlandais : $[[a]_{X_k} [b]_{N_i}]_{N_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ with relation } R \text{ to } SEM_k]_j$. Les variables indexées en majuscules représentent les catégories lexicales principales (la composante de droite est d'office un nom dans les composés nominaux, la composante de gauche peut appartenir à une autre catégorie comme celle de l'adjectif dans p.ex. *frisdrank* « lit. frais-boisson ; boisson rafraîchissante ») ; les variables indexées en minuscules renvoient aux sens exprimés par *a* et *b*, qui sont des séquences sonores arbitraires, ainsi que par le composé dans son intégralité. Chaque construction étant une paire de forme et de sens, le sens général de cette construction est spécifié, même si la nature de la relation *R* ne l'est pas, vu qu'il faut déterminer *R* individuellement pour chaque composé. Grâce à un modèle hiérarchique, l'on obtiendra des niveaux de généralisation de plus en plus abstraits, menant à la création de familles de lexèmes et au développement de schémas abstraits, qui forment un réseau morphologique, d'après leur fonction et structure morphologique interne.

D'après notre hypothèse, les familles de lexèmes comprenant des corrélations forme–sens systématiques et transparentes contribueraient au renforcement et au maintien d'une terminologie, ce que nous illustrons grâce à des arbres morphologiques. Le nombre assez élevé de termes formés à partir de la base *flegm-* (Fig. 1) témoigne ainsi de la productivité de cette base, qui reste stable et se maintient jusqu'en français moderne. Par contre, le deuxième arbre construit à partir de la base *fleum-* (Fig. 2), qui est le résultat de l'évolution phonétique régulière de la base *flegm-*, comprend bien moins de termes : la base *fleum-* n'est donc pas productive et ne forme pas un réseau étendu. Il est probable que le manque de transparence entre la base héréditaire *fleum-* et la base de l'étymon latin *flegm-* a constitué un obstacle au développement d'une famille morphologique productive, même si cette hypothèse doit encore être confirmée.

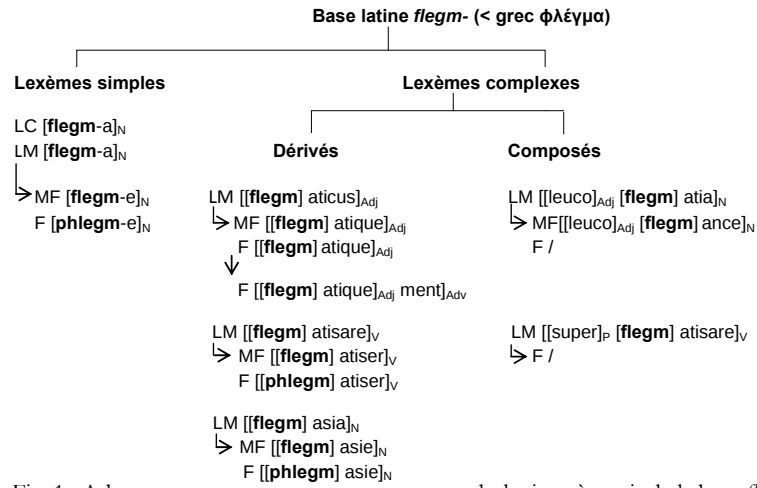


Fig. 1 : Arbre

morphologique à partir de la base *flegm*¹².

12 Voici l'explication des abréviations : LC (latin classique), LM (latin médiéval), MF (moyen français), F (français moderne), N (nom), Adj (adjectif), V (verbe), P (préposition).

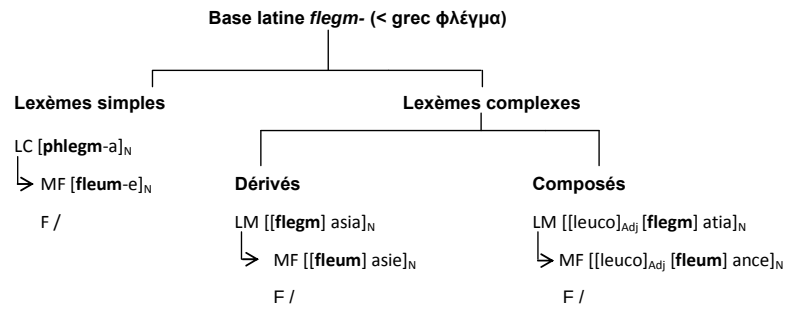


Fig. 2 : Arbre morphologique à partir de la base *flegm-* évoluant vers *fleum-*.

3. Analyse de la famille morphologique construite à partir de la racine *sud-*

À l'aide des critères présentés ci-dessus, nous avons analysé des exemples attestés dans notre corpus, à savoir les lexèmes appartenant à la famille morphologique construite à partir de la racine *sud-* : *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation*. Pour chaque terme, les résultats de notre analyse sont représentés dans un tableau (colonne de droite) ; nous y mentionnons également les critères utilisés (colonne de gauche).

3.1. *Sudoral*

Lemme	<i>sudoral</i>
Étymon	latin <i>sudoralis</i> « de sueur »
Type de néologisme	emprunt intégré
Maintien en français moderne	oui
Sens au fil du temps – de l'emprunt	– dans le corpus : « relatif à la sueur » (PB II, 9, glose, 63v25) ; « provoqué par la sueur » (PB II, 20, 68r38) ¹³ – en français moderne : « MÉDECINE. Qui est relatif à la sueur, la transpiration ; qui provoque ou qui favorise la transpiration » (TLFi)
– de la base	– le sens de <i>sudor-</i> (« sueur ») est maintenu dans le terme <i>sudoral</i>
– de la racine	– le sens de la racine <i>sud-</i> (« sueur ») est maintenu dans le terme <i>sudoral</i>
– de l'uffixe	– suffixe <i>-al</i> issu du latin « Suff. formateur d'adj. (et except. d'adj. substantivés) à partir de subst. appartenant à la lang. fr. ou à partir de thèmes latins ; la base est latine (ou le dérivé est empr. directement au latin) : <i>relatif à, qui se rapporte à, qui appartient à, qui concerne ...</i> » (TLFi) ¹⁴
Domaine de la médecine médiévale	physiologie

13 Le sigle PB renvoie au *Livre des problèmes de Aristote* d'Evrart de Conty, datant de ca. 1380 ; cf. 8. *Annexe*. Cf. aussi infra pour le contexte.

14 Afin d'effectuer l'analyse sémantique de cet affixe et des autres affixes analysés dans les tableaux selon les attestations du corpus, il faudra attendre le dépouillement systématique de celui-ci. Provisoirement, nous avons consulté le TLFi à ce propos.

Analyse morphologique	lexème complexe suffixation en latin : base <i>sudor</i> - racine <i>sud</i> - affixe <i>-alis</i>
Allomorphie de la base Allomorphie de la racine Allomorphie de l'affixe	<i>sudor</i> - <i>sud</i> - [en préparation] ¹⁵
Taille du lexème : nombre de syllabes	3
Écart formel par rapport à l'étymon :	– graphie : <i>sudoral</i> vs <i>sudoralem</i> : 2 ¹⁶ base <i>sudor</i> vs <i>sudor</i> : 0 racine <i>sud</i> - vs <i>sud</i> - : 0 suffixe <i>-al</i> vs <i>-alem</i> : 2
Fréquence du type vs fréquence du signe : – du lexème – de la base – de la racine – de l'affixe	– type 9 / signe 9 <i>sudoral</i> – type 10 / signe 10 <i>sudor</i> - – type 18 / signe 18 <i>sud</i> - – [en préparation] ¹⁷
– Appartenance à une famille morphologique – Taille de la famille morphologique – Fréquence cumulée de la famille morphologique	– oui – 4 lexèmes : <i>sudoral</i> , <i>sudorable</i> , <i>resudation</i> , <i>desudation</i> – type 18 / signe 18 <i>sud</i> -

Tab. 1.1: Analyse du lexème *sudoral*.

15 Afin de relever les éventuelles allomorphies de cet affixe ainsi que des autres affixes mentionnés dans les tableaux, il faudra attendre le dépouillement systématique du corpus.

16 Nous partons de la forme de l'accusatif; cf. infra 5.

17 Afin de connaître la fréquence de cet affixe et des autres affixes figurant dans les tableaux, il faudra attendre le dépouillement systématique du corpus.

Le terme *sudoral* apparaît dans notre corpus dans le *Livre des problemes de Aristote* d'Evrart de Conty, datant de ca. 1380. Citons les exemples suivants, illustrant les sens cités ci-dessus :

« Et c'est ausi comme chose samblable a la disposition de l'hyver u regart du prin tans, Car en yver moult de humidité et de matere sudoral habonde u cors humain Et toute fois pource ne se convertist elle pas lors en sueur de legier, pour ce que li pores sont clos, mais u prin tans après, li pore se oeuvrent lors pour la chaleur, et pource ausi s'i fait la sueur de legier Et plus habondamment qu'en aultre tans. » (PB II, 9, glose, 63v25)

« Nature ausy [...] considerans que la cervele, qui est li plus moistes membres du cors humain et que s'il y sourvenoit plenté de humidité qui y arrestast, elle le confunderoit et suffoqueroit legierement, se esforce de li delivrer ent et de le purgier des superfluités qui y sourvient songneusement et au miex qu'elle poet, et pour ce y ordena elle tant de conduis et tant de pores pour ce convenablement faire [...] et pour ce ausi se delivre elle de le humidité *sudoral* qui y sourvient par sueur, et ce se fait ausi legierement pour la rarité des pores desus dis... » (PB II, 20, 68r38).

D'après le TLFi, *sudoral* est un dérivé savant basé sur l'étymon latin *sudor* en combinaison avec l'uffixe *-al*; la forme *sudoral* ne figure pas dans le FEW. Néanmoins, nous analysons l'adjectif *sudoral* comme un emprunt intégré : en effet, Van Tricht (2015) a relevé la forme *sudorali* dans l'*Expositio problematum Aristotelis* de Pietro d'Abano (problème II, 22), qui est un des textes sources du *Livre des problemes de Aristote* traduit par Evrart de Conty¹⁸, et qui suggère donc plutôt un emprunt au latin.

18 Pour plus d'information à ce propos, nous renvoyons à De Leemans & Goyens (2007 : 301-302).

3.2. *Sudorable*

Lemme	<i>sudorable</i>
Étymon	latin <i>sudor</i> « sueur » + affixe <i>-able</i> (< <i>-abilis</i>)
Type de néologisme	création française : dérivé
Maintien en français moderne	non
Sens au fil du temps – du dérivé – de la base – de la racine – de l’affixe	– sens dans le corpus : « qui produit, cause de la sueur » (PB II, 19, §5, 67v) – en français moderne : / – le sens de <i>sudor-</i> (« sueur ») est maintenu – le sens de la racine <i>sud-</i> (« sueur ») est maintenu – suffixe <i>-able</i> issu du latin <i>-abilis</i> « Rarement. Suffixe formateur d’adjectifs à partir de substantifs ; le dérivé exprime la faculté de provoquer. Il a le sens de ‘qui cause, qui produit’ » (TLFi). Ex. attestés (cf. infra) : « qui peut se transformer en »¹⁹.
Domaine de la médecine médiévale	physiologie
Analyse morphologique	lexème complexe suffixation en français : racine <i>sud-</i> base latine <i>sudor-</i> affixe <i>-able</i>
Allomorphie de la base	<i>sud-</i>
Allomorphie de la racine	<i>sudor-</i>
Allomorphie de l’affixe	[en préparation]

19 Ce sens du suffixe se rapproche du sens passif attesté pour les dérivés en *-able* des verbes transitifs (TLFi, s.v. *able*).

Taille du lexème : nombre de syllabes	4
Écart formel par rapport à l'étymon :	– base <i>sudor</i> vs <i>sudor</i> : 0 racine <i>sud-</i> vs <i>sud-</i> : 0 suffixe <i>-able</i> vs <i>-abilem</i> : 2
Fréquence du type vs fréquence du signe : – du lexème – de la base – de la racine – de l'afixe	– type 1 / signe 1 <i>sudorables</i> – type 10 / signe 10 <i>sudor-</i> – type 18 / signe 18 <i>sud-</i> – [en préparation]
– Appartenance à une famille morphologique – Fréquence cumulée de la famille morphologique – Taille de la famille morphologique	– oui – type 18 / signe 18 <i>sud-</i> – 4 lexèmes : <i>sudoral</i> , <i>sudorable</i> , <i>resudation</i> , <i>desudation</i>

Tab. 1.2: Analyse du lexème *sudorable*.

N'ayant pas trouvé de modèle latin pour le terme *sudorable*, qui n'est pas attesté dans le TLFi ni dans le FEW, ni une forme latine correspondante dans les dictionnaires latins consultés, nous l'analysons comme un dérivé savant basé sur l'étymon latin *sudor* en combinaison avec l'afixe français *-able*. Rappelons que le TLFi proposait d'interpréter de la même façon l'adjectif *sudoral*.

Dans notre corpus, l'adjectif apparaît dans le contexte suivant :

« Et qui wolroit, on porroit dire que ces .2. causes que Aristote assigne sont moult samblables et qu'elles ne se different fors en tant que ceste cause seconde regarde la vapeur soubtille, qui sans moyen se poet en sueur convertir pour ce qu'elle est as esperis samblable, et as vapeurs du coer ou as fumosités qui bien ausi s'i poeent convertir en sueur, et l'autre cause premiere regarde les humidités du cors qui en tels vapeurs *sudorables* se poeent convertir legierement pour lor aquosité. »

, où le sens est clairement illustré par le contexte : « la vapeur ... qui se poet en sueur convertir » et « vapeurs ... qui ... s'i poeent convertir en sueur », concepts repris plus loin par « tels vapeurs sudorables », où l'adjectif *sudorables* rend bien le sens de « qui peut se transformer en sueur ». Si le terme *sudorable* ne figure plus dans le TLFi, ni dans le Littré & Gilbert (1908) ou les dictionnaires de médecine du site Medic@, une recherche sur *Google books* révèle toutefois sa présence dans quelques ouvrages de médecine du 19^e siècle, et même encore au 20^e siècle. Citons l'exemple suivant :

« Sauf dans les cas d'effort physique intense et prolongée [sic] ou de très grande chaleur qui augmentent dans des proportions parfois énormes la sécrétion sudorable et l'évaporation pulmonaire, le régime du sang veineux périphérique [...] » (A. X. Jouve, J. Vague. *La circulation de retour*, 1940, p. 25).

3.3. Resudation

Lemme	<i>resudation</i>
Étymon	latin <i>resudatio</i> « exsudation, émission d'un liquide »
Type de néologisme	emprunt intégré (FEW X : 326b)
Maintien en français moderne	non
Sens au fil du temps – de l'emprunt	– en moyen français : « Transpiration » (DMF) ; « synonyme de sudation, sueur » (Godefroy 1881 : 132) – dans le corpus : « action de traverser un corps, en parlant de fluides corporels » (AY II, 6, 146vb ; PB IV, 2 et PB V, 14) – en français moderne : /
– de la base / racine	– le sens de <i>sud-</i> (« liquide ») est différent pour le terme <i>resudation</i> par rapport aux

– de l'afixe	autres formes analysées (« sueur ») – préfixe <i>re-</i> issu du latin <i>re-</i> « Préf. qui, associé à un verbe ou un dér. de verbe, sert à former des verbes, des n. d'action ou des n. d'agents ; le préf. exprime un mouvement d'inversion » (TLFi) – suffixe <i>-(at)-ion</i> issu du latin <i>-(t)-ionem</i> « Suff. issu du lat. <i>-tionem</i>, entrant dans la constr. de nombreux subst. fém. qui expriment une action ou le résultat de cette action » (TLFi)
Domaine de la médecine médiévale	physiologie
Analyse morphologique	lexème complexe préfixation et suffixation en latin : préfixe <i>re-</i> base <i>sud-</i> afixe <i>-(a)-tio</i>
Allomorphie de la base / racine Allomorphie de l'afixe	<i>sud-</i> préfixe : [en préparation] suffixe : [en préparation]
Taille du lexème : nombre de syllabes	4
Écart formel par rapport à l'étymon	– graphie : <i>resudation</i> vs <i>resudationem</i> : 2 base / racine <i>-sud-</i> vs <i>-sud-</i> : 0 préfixe <i>re-</i> vs <i>re-</i> : 0 suffixe <i>-ation</i> vs <i>-ationem</i> : 2
Fréquence du type vs fréquence du signe : – du lexème – de la base / racine – de l'afixe	– type 3 / signe : <i>resudacion</i> 1 ; <i>resudation</i> 1 ; <i>resudations</i> 1 – type 18 / signe 18 – préfixe : [en préparation] suffixe : [en préparation]

– Appartenance à une famille morphologique	– oui
– Taille de la famille morphologique	– 4 lexèmes : <i>sudoral</i> , <i>sudorable</i> , <i>resudation</i> , <i>desudation</i>
– Fréquence cumulée de la famille morphologique	– type 18 / signe 18 <i>sud-</i>

Tab. 1.3: Analyse du lexème *resudation*.

La forme *resudation* apparaît 3 fois dans notre corpus. Le DMF lui donne le sens de « transpiration », en citant un passage du *Fleur de lys* de Bernard de Gordon (partie qui n'a pas encore été incluse dans notre corpus)²⁰ ; de même, le dictionnaire de Godefroy (1880–1902, VII : col. 132c) affirme qu'il s'agit d'un synonyme de *sudation*, *sueur*, tout en citant un exemple d'Ambroise Paré. Or, dans notre corpus, *resudation* prend clairement un sens différent. Voici les trois contextes :

« La cause pour quoy tel flux de sang ou d'eau ou de sanie garist telle douleur du chief est car la matiere qui estoit cause de telle douleur est evacuee et mise hors, et par consequent [146vb] la douleur cesse ; et [...] aucunefoiz tels flux viennent bien et neantmoins le patient va en Gallilee ; car quant l'apostume est confermee en la substance du cervel, ou en ses panicles, il en peut bien aucune chose fluer par maniere de *resudacion*, et toutevoiz l'apostume est mortelle. » (AY II, 6, 146vb)²¹

« Sans faille aucun dient que la matere dessus dite qui par grant chaleur est esmeue quant il est poins et que nature le desire par les pores qui adonc se oeuvrent et dilatent par tout le cors entre es grans vaines et es arteres sans moyen par maniere de *resudation* sans proceder ainsi des petites vaines es grandes, comme il est dit. » (PB IV, 2, fol. 104r22)

20 Voici cet extrait : « ... mais elle [pleuresis] se termine plus longuement et en plusieurs manieres aulcuneffois insensiblement par evaporation et est la meilleur terminacion, aulcuneffois par *resudacion* » (Livre IV, chap. 9).

21 Le sigle AY renvoie aux *Amphorismes Ypocras* traduits et commentés par Martin de Saint-Gille, datant de ca. 1362-1363 ; cf. 8. *Annexe*.

« Nous devons savoir que tout ausi que li conduit sont es jardins ordenés pour porter l'yaue par tout pour arrouser le lieu de toutes pars, tout ausi [...] sont ordenees les vaines et les arteres pour porter le sanc par tout le cors pour arrouser les membres et nourrir comme il est necessaire. Et pource que les vaines desus dites sont ainsi estendues et ont lor voie et lor chemin vers le dehors du cors bien pres du cuir, il ne poet que il n'en ysse moult de sanc par *resudations*. » (PB V, 14, fol. 125r33)

Conformément au sens attesté en latin classique, le terme *resudation* renvoie à l'action d'un liquide qui peut traverser un corps, un organe, un vaisseau sanguin. Les contextes suggèrent toutefois un mouvement vers l'intérieur du corps, à l'opposé de ce que fait la transpiration, où la sueur sort du corps. Le préfixe *re-* semble ainsi motivé, puisqu'il peut exprimer un mouvement d'inversion, illustré dans les contextes (cf. TLFi, s.v. *re-*; DLD, s.v. *re*, *red*). Il semblerait donc que la racine *sud-* ne renvoie plus à la sueur à proprement parler dans cette construction, ou tout au plus par analogie avec la transpiration, où la sueur passe à travers le corps. Il nous semble d'ailleurs que le passage du *Fleur de lys* cité par le DMF peut très bien s'interpréter ainsi.

Le terme *resudation* n'existe plus en français moderne : il ne figure ni dans le TLFi, ni dans le Larousse médical ou les dictionnaires médicaux du 18^e ou 19^e siècle. À l'aide du Corpus frTenTen 2012 et de la base textuelle Frantext, nous avons cependant relevé des attestations de ce terme chez François Rabelais (1552 : chap. XXXI). Par ailleurs, *resudation* figure aussi dans quelques textes médicaux du 16^e siècle, comme par exemple dans l'ouvrage d'Ambroise Paré (éd. Malgaigne 1840 : 64, 340, 342) ; ce vocable disparaît donc après la Renaissance.

3.4. *Desudation*

Lemme	<i>desudation</i>
-------	-------------------

Étymon	latin <i>desudatio</i> « transpiration abondante »
Type de néologisme	emprunt intégré (FEW XII : 395a)
Maintien en français moderne	non
Sens au fil du temps – de l'emprunt – de la base / de la racine – de l'afixe	– en moyen français : « transpiration » (DMF) – dans le corpus : « pustule provoquée par la sueur » (AY 21, 67ra) – en français moderne : / – le sens de <i>sud-</i> (« sueur ») est maintenu – préfixe <i>de-</i> issu du latin <i>-dis</i> « formateur de nombreux termes composés, servant à modifier le sens du terme primitif en exprimant l'éloignement, ... » (TLFi) – suffixe <i>-(a)-tion</i> issu du latin <i>-tionem</i> « entrant dans la constr. de nombreux subst. fém. qui expriment une action ou le résultat de cette action. » (TLFi)
Domaine de la médecine médiévale	pathologie
Analyse morphologique	lexème complexe préfixation et suffixation en latin : préfixe <i>de-</i> base <i>sud-</i> afixe <i>-(a)-tio</i>
Allomorphie de la base Allomorphie de l'afixe	<i>sud-</i> préfixe : [en préparation] suffixe : [en préparation]
Taille du lexème : nombre de syllabes	4

Écart formel par rapport à l'étymon	– graphie : <i>desudation</i> vs <i>desudationem</i> : 2 base / racine <i>sud-</i> vs <i>sud-</i> : 0 préfixe <i>de-</i> vs <i>de-</i> : 0 suffixe <i>-ation</i> vs <i>-ationem</i> : 2
Fréquence du type vs fréquence du signe : – du lexème – de la base / racine – de l'affixe	– type 5 / signe : <i>desudacion</i> 1 ; <i>desudation</i> 4 – type 18 / signe 18 – préfixe : [en préparation] suffixe : [en préparation]
– Appartenance à une famille morphologique – Taille de la famille morphologique – Fréquence cumulée de la famille morphologique	– oui – 4 lexèmes : <i>sudoral</i> , <i>sudorable</i> , <i>resudation</i> , <i>desudation</i> – type 18 / signe 18

Tab. 1.4: Analyse du lexème *desudation*.

Le DMF relève pour *desudation* le sens de « transpiration », citant un contexte peu éclairant des *Amphorismes Ypocras* de Martin de Saint-Gille (« ...obtalmies, douleurs des oreilles, ulceracions de la bouche, pourritures es parties honteuses, desudacions »). Godefroy (1880-1902, II : 656) donne le sens de « sueur excessive ». Dans notre corpus, *desudation* désigne clairement une « pustule provoquée par la sueur », comme l'illustre l'extrait suivant :

Aussi vienent *desudacions*, et sont unes petites pustulles qui sont faictes par dehors, et font leur cuir aspre et rude de la matiere, et sont causees de la matiere de la sueur [...]. » (AY 21, 67ra)

Contrairement au sens attesté en bas latin (« transpiration abondante »), *desudation* désigne donc une « pustule provoquée par la sueur ». Dans le passage mentionné ci-dessus, il s'agit de pustules « faictes par dehors ». L'emploi du préfixe *de-* semble donc motivé, puisqu'il peut indiquer l'éloignement (cf. TLFi ; DLD). Même si la racine *sud-* garde un lien avec

le sens de « sueur », elle semble maintenant renvoyer aux pustules qui sont provoquées par cette dernière, un phénomène qui pourrait s'expliquer par un procédé de métonymie.

Le terme *desudation* n'existe plus en français moderne : ce terme ne figure ni dans le TLFi, ni dans le Larousse médical. Nous ne le trouvons pas non plus lorsque nous lançons une recherche dans la base textuelle Frantext. Par contre, nous avons trouvé l'entrée *desudation* dans le Corpus frTenTen 2012, et plus précisément dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (1751 : 899), où il désigne « [...] de petits boutons, comme des grains de millet qui exulcèrent et excorient la peau. Ces éruptions [...] attaquent principalement les enfants. [...] ; mais surtout la négligence à changer de linge, la malpropreté, produisent le plus souvent la désudation ». Par ailleurs, cette entrée figure aussi dans le dictionnaire médical de Littré & Gilbert (1908 : 476), où il signifie toujours « éruption de petits boutons semblables à des grains de millet, qui est occasionnée surtout chez les enfants, par défaut de propreté », illustrant que le terme existait encore au 19^e et au début du 20^e siècle, avec un sens nettement apparenté à celui de notre corpus.

Dans nos textes, nous avons également relevé les formes héréditaires *sueur* et *suer*, qui sont attestées dès la fin du 10^e siècle sous les formes respectives *sudor* et *suder* (TLFi) et ont connu des évolutions phonétiques régulières à partir des étymons latins *sudor* et *sudare*. Notre projet se concentrant sur les néologismes, nous n'analysons pas ces termes héréditaires selon les critères décrits ci-dessus et nous ne les insérons donc pas dans notre base de données.

Nous analyserons systématiquement tous les néologismes médicaux de notre corpus de cette manière pour identifier, dans une étape ultérieure, les critères ou les combinaisons de critères favorisant leur maintien en français moderne (cf. 6. Perspectives).

4. Familles morphologiques

Le réseau morphologique que forment les termes analysés dans le paragraphe précédent peut être schématisé à l'aide de l'arbre morphologique suivant :

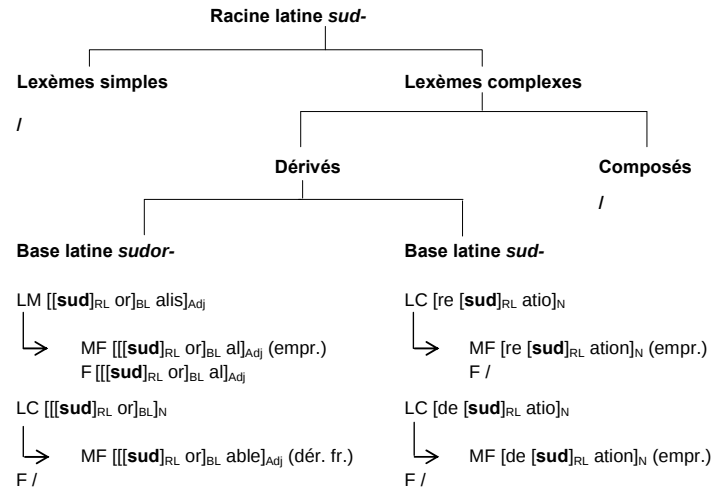


Fig. 3 : Arbre morphologique à partir de la racine *sud*²².

22 Pour les abréviations, cf. note 12. Voici celles qui n'y figurent pas : BL 'base latine', RL 'racine latine', empr. 'emprunt intégré', dér. fr. 'création française : dérivé', hér. 'forme héréditaire' ; les affixes n'ont pas d'abréviation. *Sudor* est considéré comme un dérivé à partir de la racine du verbe latin *sudare* par Ernout & Meillet (1959⁴ : 662B-663A), ainsi que par Walde (1965⁴ : 623).

Même si les formes héréditaires *sueur* et *suer* ne font pas partie de la même famille morphologique que *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation*, puisqu'elles ne sont pas formées sur la même racine, nous les avons pris en compte pour la création d'un second arbre morphologique. Elles forment en effet une famille lexicale²³ avec les termes étudiés précédemment, avec lesquels ils s'unissent par un lien sémantique et étymologique.

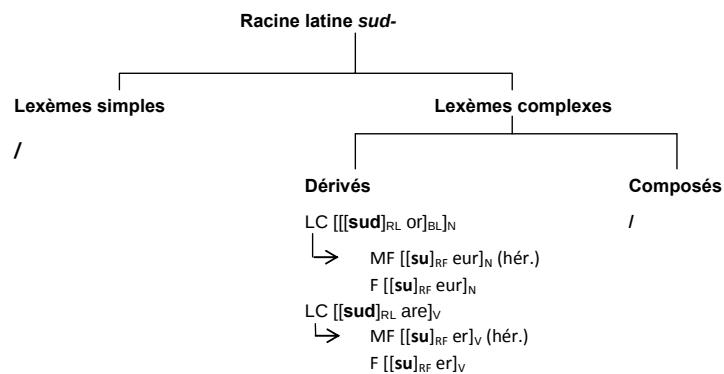


Fig. 4 : Arbre morphologique à partir de la racine *sud-* évoluant à *su-*.

Selon notre hypothèse de travail, le premier arbre devrait montrer que cette famille morphologique est productive. La seconde famille morphologique, visualisée par le deuxième arbre, devrait être stérile. Cependant, la comparaison de ces deux arbres suggère plutôt l'inverse : *sudoral*, et, jusqu'au milieu du 20^e siècle, aussi *sudorable*, sont en effet les seuls des quatre néologismes de notre corpus conservant la racine *sud-* à se maintenir en français moderne, alors que nous nous attendions à ce que plus de termes proches du latin survivent. En revanche, les deux termes héréditaires du second arbre, *sueur* et *suer*, sont encore utilisés de nos jours. On peut toutefois noter une différence : l'emploi de *sudoral* en français moderne est exclusivement réservé au domaine médical, contrairement à

23 Terme utilisé notamment par Hathout (2011) ; cf. infra 5.

sueur et *suer*, qui s'emploient dans un contexte médical mais aussi en langage courant.

Il faut également nuancer le fait que le premier arbre soit stérile. En consultant le TLFi, nous avons relevé les termes suivants en français moderne, tous construits sur la racine *sud-* : *sudation*²⁴, *exsudation*²⁵, *sudatoire*²⁶, *sudoral*, *sudorifère*²⁷, *sudorifique*²⁸ et *sudoripare*²⁹, soit sept termes, tous employés avec un sens médical. D'après le dictionnaire, seuls deux termes, à savoir *sudation* et *sudoral*, trouveraient leur origine en moyen français, la création des autres datant du 16^e (*sudorifique*), 18^e (*exsudation*), 19^e (*sudatoire*, *sudoripare*) et du 20^e siècle (*sudorifère*). La racine latine *sud-* est donc plutôt productive pour la création de termes médicaux. Par contre, seuls quatre termes construits à partir de la racine française *su-* ont été relevés, à savoir *suer*, *sueur*, *suée*³⁰ et *suette*³¹. Ils peuvent tous être utilisés dans des contextes courants. Par ailleurs, *suette* est le seul de ces termes ayant un sens exclusivement médical qui n'est pas héréditaire, mais dérivé à partir du verbe *suer* au 16^e siècle.

Grâce aux schémas des formes concrètes figurant dans l'arbre morphologique construit à partir de la racine *sud-* (Fig. 3), nous pouvons réaliser une seconde analyse morphologique des néologismes de notre corpus afin de déterminer si certains affixes se greffent sur des bases latines et donc savantes alors que d'autres se fixent sur des bases françaises. D'après Zwanenburg, la distribution des bases et des suffixes

24 « MÉD. Transpiration intense physiologique (...) ou pathologique (...). » (TLFi)

25 « MÉD. vx. Action de suer. » (TLFi)

26 « MÉD. Qui est accompagné de sueur. » (TLFi)

27 « Anat. a) Qui donne passage à la sueur. Synon. *sudoripare* ; b) qui produit, provoque la sueur. » (TLFi)

28 « MÉD. Qui provoque ou augmente la sécrétion de la sueur. » (TLFi)

29 « ANAT. Glande qui sécrète la sueur.; Synon. de *sudorifère* (...). » (TLFi)

30 « Fam. Production abondante de sueur (...). » (TLFi)

31 « Pathol. Maladie fébrile contagieuse et épidémique, d'origine inconnue, caractérisée par une élévation brusque de la température, accompagnée de sueurs abondantes et excessives, d'une éruption cutanée (...), de troubles nerveux et de difficultés respiratoires. » ; *Fièvre sudorale* est un synonyme vieilli de *suette*. (TLFi)

ne serait pas arbitraire : les affixes de souche française³² se combineraient avec des bases savantes ou non, alors que les affixes savants se combineraient uniquement avec des bases savantes (Zwanenburg 1985 : 180–182 ; cf. également Zwanenburg 1992). Nous aimerions systématiquement vérifier cette hypothèse dans notre corpus, confirmant ainsi peut-être l’affirmation de Zwanenburg (1985 : 180) que « la distribution des suffixes constitue le critère fondamental pour distinguer la dérivation savante de la dérivation non savante »³³. Amiot (2011), quant à elle, mentionne également que certains suffixes ont une préférence pour certains « thèmes » et d’autres pour d’autres « thèmes » en donnant des exemples concrets. Ainsi, pour *nettoie-vitre*, *nettoiment*, *nettoyage*, *nettoyeur* ; *pèse-lettre*, *pèsement*, *pesage*, *peseur* ; *soutien-gorge* et *souteneur*, « la composition et la suffixation par *-ment* choisissent préférentiellement le thème 1 : [netwa], [pez], [sutʃɛ], les suffixations en *age* et *-eur* privilégient quant à elles le thème 3 : [netwa], [pəz], [sutən] » (Amiot 2011 : 23 ; cf. aussi infra 5.). L’auteur explique donc ce phénomène à partir de critères morphologiques et phonologiques, sans toutefois qualifier certains affixes de ‘savants’ ou ‘non savants’.

Pour faire ces vérifications, nous utilisons la schématisation qu’emploie Booij (2008 : 53), que nous adaptons à nos besoins³⁴ : en partant de la schématisation d’une forme concrète, nous pouvons ensuite accéder à un nouveau niveau d’abstraction, pour enfin accéder au niveau le plus abstrait qui nous intéresse pour nos recherches. Voici un exemple d’une telle analyse constructionnelle appliquée aux termes de la famille morphologique *sudoral*, *sudorable*, *desudation* et *resudation*³⁵.

$$sudoral : \quad [[[[sud]_{RL}or]_{BL}al]_{Adj}] \rightarrow [[[[RL]or]_{BL}al]_{Adj}] \rightarrow [[BL]al]_{Adj}^{36}$$

32 Cf. 5. *Questions*.

33 Rappelons toutefois que nous ne nous concentrons que sur les néologismes médicaux présents dans notre corpus.

34 Pour Booij (2008 : 53), les mots complexes comportent différents types de relations.

35 Cf. notes 12 et 22 pour les abréviations.

36 Nous pourrions éventuellement rajouter un dernier niveau encore plus abstrait, en indiquant la nature savante ou non savante de l’affixe, par exemple $[[BL]SL]_{Adj}$ (SL :

$$\begin{array}{ll}
\textit{sudorable} : & [[[sud]_{RL}or]_{BL}able]_{Adj} \rightarrow [[[RL]or]_{BL}able]_{Adj} \rightarrow [[BL]able]_{Adj} \\
\textit{desudation} : & [de[sud]_{RL}ation]_N \rightarrow [de[RL]ation]_N \\
\textit{resudation} : & [re[sud]_{RL}ation]_N \rightarrow [re[RL]ation]_N
\end{array}$$

Fig. 5 : Schématisation de la famille morphologique *sudoral*, *sudorable*, *desudation* et *resudation*.

En analysant systématiquement tous les néologismes de notre corpus de cette manière, des régularités concernant la compatibilité entre les bases et les affixes pourront être découvertes.

5. Questions

En analysant la famille morphologique *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation*, nous avons été confrontées à plusieurs problèmes. Un premier problème concerne la détermination de la racine et de la base pour les termes étudiés. Que faut-il par exemple considérer comme la base de *sudoral*? Pour Apothéloz (2002 : 15), « on appelle base l'élément sur lequel opère un affixe ». Selon cette définition, *sudor-* devrait donc être la base de *sudoral*, ce qui est le cas aussi pour *sudorable*, alors que celle-ci est absente des lexèmes *desudation* et *resudation*. Or, tous ces termes ont un élément en commun, à savoir *sud-*, que nous considérons comme la racine de cette famille morphologique. Nous avons opté pour cette terminologie à cause du lien étymologique qu'entretient *sud-* avec le latin, en particulier le verbe *sudare* (« transpirer »), terminologie conforme à celle utilisée par Apothéloz (2002 : 16), qui qualifie de racine « un élément qui a été un morphème dans un état antérieur de la langue (par exemple en latin) et qu'on retrouve dans une famille de mots ». L'auteur donne alors l'exemple de « la racine *spir-* (du latin *spirare*) dans les verbes *conspirer* et *respirer* », en rajoutant que ces

'suffixe latin'), s'il est légitime de considérer *-al* comme un suffixe latin et donc savant.
Cf. 5. *Questions* pour les difficultés concernant la nature de l'affixe.

verbes sont « par ailleurs inanalysables en morphologie du français contemporain »³⁷.

Un deuxième problème concerne les notions de *famille morphologique* et *famille lexicale*. Nous considérons les termes possédant la même racine comme faisant partie de la même famille morphologique, même si la base peut varier. Ainsi, *sudor-* est la base de *sudoral* et de *sudorable*, mais pas de *desudation* et *resudation*, leur base étant *sud-*. Néanmoins, tous ces lexèmes ont la racine *sud-* en commun et font donc partie d'une même famille morphologique. Bien que les termes héréditaires *suer* et *sueur* n'aient pas la même racine *sud-* que *sudoral*, *sudorable*, *desudation* et *resudation*, ils forment toutefois une famille lexicale avec ces termes, partageant des liens sémantiques et étymologiques. Dans la littérature, il est souvent question de famille de mots, famille morphologique ou lexicale, mais peu d'auteurs définissent clairement ces notions. Ainsi, pour Meunier (2003 : 32–33), une famille *morphologique* regroupe des mots partageant un même morphème, mais elle inclut dans l'exemple qu'elle donne non seulement *fleur*, *fleurir*, *fleurissant*, etc., mais aussi *floral*, *déflorer*, etc., sans autre commentaire. Hathout (2011 : 262) définit notamment la famille *lexicale*, qui regroupe par exemple, à côté de *champignon*, *champignonner*, *champignonneux*, aussi *fongique* et *mycétique*, termes unis par un lien sémantique uniquement. Namer (2009 : 80) fait appel à la notion de prototype diachronique, suivant en cela Roché (2007) ; le prototype diachronique est un lexème particulier qui permet de créer une série lexicale, série qui, en synchronie, peut échapper aux règles de construction. Même si cette distinction est utilisée essentiellement pour expliquer que le sens des lexèmes de cette série n'est pas compositionnel, la notion du prototype nous semble également intéressante pour nos analyses.

Amiot (2011 : 23–24), à la suite d'autres auteurs, recourt à la notion de *thème* et affirme à ce propos « qu'il existe des thèmes qui ne se réalisent qu'en morphologie constructionnelle », qui sont en quelque sorte « cachés

37 Nous ne travaillons provisoirement pas avec la notion de *radical*, qu'Apothéloz (2002 : 16) définit comme « le morphème lexical qui subsiste quand tous les affixes dérivationnels et flexionnels ont été enlevés ».

à la flexion ». Elle donne notamment l'exemple suivant : LOUER – LOCATION– LOCATIF, dont les thèmes sont [lou] – [lɔkas] – [lɔkat]. Grâce à cet exemple, l'on peut constater que les thèmes [lɔkas] et [lɔkat] n'apparaissent pas dans la formation du verbe, quels que soient son temps et son mode ; ils sont donc cachés à la flexion. Ils sont toutefois employés lors de la formation de certains adjectifs contenant le suffixe *-if* et de certains substantifs comprenant le suffixe *-ion*, et devraient quand même être « comptés dans l'espace thématique du verbe » (Amiot 2011 : 24). Cette analyse permet donc de considérer les supplétions et allomorphies comme des thèmes différents d'un même lexème, utilisés selon des règles bien définies, sans qu'il faille faire appel à des explications étymologiques (Amiot 2011 : 24). Nous ne rejetons pas à priori ce type d'analyse, qui permet de rapprocher par exemple *suer* et *transpirer* et leurs familles morphologiques respectives. Peut-être serait-il également possible de réanalyser les termes *sueur*, *suer*, *sudoral*, *sudorable*, *desudation* et *resudation* en moyen français ainsi que leurs allomorphies comme construits à partir des thèmes [sy], [syd] et [sydɔr].

Troisièmement, en ce qui concerne les emprunts, nous nous sommes également demandé s'il était légitime de décomposer les emprunts en racine(s), base(s) et affixe(s), puisqu'il s'agit de termes qui ont été empruntés dans leur totalité au latin. *Desudation*, par exemple, est très probablement un emprunt au latin *desudatio*. Il est moins probable que les traducteurs empruntent la racine ou base *sud-*, pour y rajouter ensuite les affixes *de-* et *-(a)-tion*, l'opération étant simplement plus complexe ; il ne faut pas oublier que le clerc ou le traducteur maîtrise parfaitement le latin au Moyen Âge, cette langue devenant même sa première langue dans un contexte scientifique, donc un emprunt au latin lui est parfaitement familier (cf. Van Tricht 2015). Toutefois, les emprunts ont bel et bien été intégrés au moyen français, comme en témoignent leurs finales francisées. Quoi qu'il en soit, nous souhaitons soumettre ces emprunts à une analyse synchronique. À l'instar d'Amiot (2011), qui considère *lou-* comme la base de *louer*, une forme héréditaire, l'on pourrait donc considérer *su-* comme la base et la racine de *sueur*. L'auteur ajoute d'ailleurs que « le fait par exemple que tel thème soit, à l'origine, une forme du supin, pour intéressant qu'il

soit pour notre connaissance de l'histoire de la langue, ne permet pas réellement de rationaliser l'emploi des différentes formes d'un verbe. Le même raisonnement pourrait être fait pour les adjectifs ; cf. par ex. *douleur* / *douloureux* / *dolorisme* » (Amiot 2011 : 24, note 5).

L'identification de l'étymon dans le cas d'un emprunt soulève une quatrième difficulté : l'emprunt s'est-il fait à partir du nominatif ou de l'accusatif de sa forme source latine ? Dans le premier cas, *desudation* serait emprunté à *desudatio* en latin ; dans le deuxième, à *desudatione(m)*. Par ailleurs, nous savons que les formes héréditaires remontent généralement à une forme latine à l'accusatif (Joly 1995). Provisoirement, nous proposons de considérer les emprunts comme issus de l'étymon décliné à l'accusatif. Cette décision aura une incidence sur les résultats de notre recherche, puisque nous calculons systématiquement l'écart formel entre le néologisme et son étymon en nombre de graphèmes différents (cf. 1. *Méthodologie*).

La décomposition des néologismes en base(s), racine(s) et affixe(s) a soulevé encore d'autres difficultés d'analyse. Nous ne savons pas encore avec certitude comment traiter certains éléments, comme par exemple *-a-* dans *resudation*. Selon nous, l'élément *-a-* ne fait pas partie intégrante de la base ou de la racine, mais faut-il dès lors le considérer comme faisant partie intégrante du suffixe *-tion* ? Provisoirement, nous mettons ces éléments entre parenthèses. Étymologiquement, le *-a-* est la voyelle thématique du verbe latin *sudare* (« transpirer »). En analysant cet élément en synchronie, nous proposons de le laisser entre parenthèses, mais d'interpréter les variations éventuelles *-(i)-tion*, *-(a)-tion* et *-(u)-tion* comme des allomorphies de l'affixe *-tion*. Doit-on en outre considérer *-tion* comme le suffixe, comme le propose le TLFi, ou plutôt *-ion*, comme le suggère Amiot (2011 : 24) ? Provisoirement, nous optons pour *-tion*. Le dépouillement systématique de notre corpus permettra de comparer toutes les allomorphies du suffixe *-tion* et de trancher la question.

Enfin, il faudra également bien définir les affixes de souche française et les distinguer des affixes savants. Dans le cas du suffixe *-el* et *-al*, il est

clair que *-el* est la forme héréditaire du suffixe latin *-alis*, alors que *-al* reste plus proche du latin et peut, dès lors, être considéré comme savant. Il en va de même pour *-aison* par rapport à *-ation*, remontant tous les deux au suffixe latin *-atio*.

6. Conclusions et perspectives

L'analyse des emprunts *sudoral*, *resudation* et *desudation*, et du dérivé français *sudorable*, apparaissant dans notre corpus de textes médicaux du moyen âge, ainsi que de leur sort, a permis de dégager les résultats suivants. Des trois emprunts, seul *sudoral* reste dans la langue moderne, tandis que *desudation* reste attesté jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, et *resudation* seulement jusqu'au 16^e siècle (Ambroise Paré) ; le dérivé *sudorable* survit jusqu'au milieu du 20^e siècle. De ces quatre termes, tous caractérisés par la présence de la racine latine *sud-*, trois se maintiennent donc jusqu'à une date assez récente. Si on y ajoute d'autres termes créés sur la même base, mais qui voient le jour après le moyen âge, la productivité de la base latine va en augmentant.

En d'autres mots, notre hypothèse de départ est-elle vérifiée ? Selon celle-ci, la survie des néologismes médicaux dépend de leur relation formelle avec l'élément latin dont ils sont issus : plus cette relation est forte et plus le néologisme fait partie intégrante d'une famille morphologique bien établie, mieux le néologisme se maintiendra, alors que les créations françaises indigènes disparaîtront plus facilement, en tout cas dans un emploi médical. Cette hypothèse est en partie confirmée : en partie, car d'un côté un des emprunts disparaît assez rapidement, et d'un autre la création française (*sudorable*) se maintient jusqu'au siècle dernier ; il faut préciser toutefois qu'il s'agit d'un dérivé créé à partir d'une base latine, et non française. Par ailleurs, les termes héréditaires *sueur* et *suer* sont bien attestés dans notre corpus, et se maintiennent jusqu'en français moderne, mais s'emploient également dans des contextes non médicaux.

Dans la suite du projet, nous compléterons la base de données par les termes médicaux du corpus³⁸ et leur analyse selon les différents critères, ce qui permettra, grâce à des analyses statistiques multivariées, d'isoler les facteurs ou les combinaisons de facteurs favorisant la survie des néologismes en français moderne. Nous espérons ainsi confirmer davantage et plus fermement notre hypothèse de départ.

Grâce à l'application de la morphologie constructionnelle, nous souhaitons en outre schématiser les réseaux morphologiques existant entre les néologismes, ainsi que les réseaux lexicaux qu'ils forment avec les formes héréditaires françaises. Nous comparerons également ces dernières avec les néologismes, afin de les analyser sémantiquement et de déterminer leur productivité et leur domaine d'emploi en français moderne. Les abstractions obtenues à partir des schémas nous permettront dans un deuxième temps de juger de la compatibilité entre les racines latines ou françaises et certains affixes.

Toutes ces analyses devront se faire systématiquement pour chaque néologisme relevé dans notre corpus. À ce stade du projet, nous ne pouvons donc malheureusement pas encore présenter de résultats généraux, mais nous espérons que les exemples analysés dans cette contribution donnent un aperçu des objectifs et de la méthode que nous adopterons.

7. Bibliographie

Amiot, D. (2011). « Paradigmes, radicaux supplétifs et constituants néoclassiques en morphologie constructionnelle », in F. Hrubaru & E. Moline, *Paradigmes en morphologie constructionnelle*, Constanta : Echinox, 21–36.

38 Dans un premier temps seront insérés les termes relevant du domaine de la pathologie.

- Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, Paris : Ophrys.
- Base textuelle FRANTEXT. ATILF - CNRS & Université de Lorraine.
Site internet : <http://www.frantext.fr>. Dernière consultation : 24/06/2016.
- Bazin-Tacchella, S. (2007). « Constitution d'un lexique anatomique en français aux 15^e et 16^e siècles : l'exemple des noms des intestins et des os dans les traductions françaises de la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac », in O. Bertrand, H. Gerner et B. Stumpf, *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*, Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique, 65–80.
- Bertrand, O. (2002). « Construction du sens et néologie lexicale : de la création du lexème à la mise en phrase du mot dans les traductions politiques du XIV^e siècle », in D. Lagorgette & P. Larrivée, *Représentations du sens linguistique*, Munich : Lincom Europa, 350–368.
- Bibliothèque numérique Medic@ 06/2015. Site internet : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica>. Dernière consultation : 27/11/2015.
- Booij, G. (2008). « Composition et morphologie des constructions », in D. Amiot, *La composition dans une perspective typologique*, Arras : Artois, 49–73.
- Booij, G. (2010). *Construction Morphology*, Oxford : Oxford University Press.
- Corpus frTenTen 2012. Consulté à l'aide de Sketch Engine. Site internet : the.sketchengine.co.uk. Dernière consultation : 24/06/2016.
- Croft, W. (2001). *Radical construction grammar*, Oxford : Oxford University Press.
- De Leemans, P. & Goyens, M. (2007). « *Et semble qu'il vœuille dire...* : Evrart de Conty traducteur de Pierre d'Abano », in J. Jenkins & O. Bertrand, *The Medieval Translator. Traduire au Moyen Age*, X, Turnhout : Brepols, 285–302.
- Diderot, D. & D'Alembert, J. Le Rond. (éd. 1751-1772). *Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers [...]*, tome 4, Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand.

- DMF 2015 : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015. ATILF CNRS – Université de Lorraine. Site internet : <www.atilf.fr/dmf>. Dernière consultation : 06/04/2016.
- DLD 02/07/2015 : *Database of Latin Dictionaries*. Turnhout : Brepols Publishers. Site internet : <clt.brepolis.net/dld/>. Dernière consultation : 27/11/2015.
- Duval, F. (2011). « Les néologismes », in C. Galderisi, *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e – XV^e siècles). Étude et répertoire*, I, Turnhout : Brepols, 499-534.
- Ernout, A. & Meillet, A. (1959⁴). *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris : C. Klincksieck.
- Fouché, P. (1969). *Phonétique historique du français. Les voyelles*, II, Paris : Klincksieck.
- Godefroy, F. (1880–1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris : F. Vieweg.
- Goldberg, A. E. (1995). *Constructions. A construction grammar approach to argument structure*, Chicago : University of Chicago Press.
- Goyens, M. (2013). « Le sort des néologismes dans la langue des sciences au Moyen Âge : une question de morphologie ? », *Neologica*, VII, 41–56.
- Goyens, M. & Szeceł, C. (à par.). « Autorité du latin et transparence constructionnelle : le sort des néologismes médiévaux dans le domaine médical », in J. Ducos, X.-L. Salvador & F. Issac, *Les états anciens de langues à l'heure du numérique*, Berne : Peter Lang.
- Goyens, M. & I. Van Tricht. (2015). « Albathe face à pustule : disparition versus lexicalisation des néologismes en français médiéval », in C. Badiou-Monferran & T. Verjans, *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris : Champion, 389–405.
- Hathout, N. (2011). « Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-* », in M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon & M. Plénat, *Des Unités Morphologiques au Lexique*, Paris : Hermès, 251–318.
- Hilpert, M. (2013). *Constructional change in English. Developments in allomorphy, word formation, and syntax*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Joly, G. (1995). *Précis de phonétique historique du français*, Paris : Armand Colin.

- Jouve, A. X., & Vague, J. (1947). *La circulation de retour. Médecine et chirurgie ; recherches et applications*, Paris : Masson.
- Levallois, M.-P. (2003). *Larousse médical*, Paris : Larousse.
- Littré, E. & Gilbert, A. (1908²¹). *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie et des sciences qui s'y rapportent*, Paris : Librairie J.-B. Baillière et fils.
- Lusignan, S. (1989). « La topique de la *translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle », in G. Contamine, *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Paris : Editions du CNRS, 303–315.
- Michaelis, L. A., & Lambrecht, K. (1996). « Toward a construction-based theory of language function : The case of nominal extraposition », *Language*, LXXII, 215–247.
- Meunier, F. (2003). « La notion de productivité morphologique : modèles psycholinguistiques et données expérimentales », *Langue française*, CXL, 24–37.
- Namer, F. (2009). *Morphologie, lexique et traitement automatique des langues. L'analyseur Dérif*, Paris : Lavoisier.
- Paré, A. (éd. Malgaigne 1840). *Œuvres complètes [...]*, tome 2, Paris : Baillière.
- Rabelais, F. (1552). *Le Tiers Livre des Faicts et Dicts Héroïques du bon Pantagruel*, Paris : M. Fezandat.
- Roché, M. (2007). « Logique lexicale et morphologie : la dérivation en -isme », in F. Montermini, G. Boyé & N. Hathout, *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, Somerville, MA : Cascadia Proceedings, 45–58.
- TLFi : *Trésor de la langue française informatisé*. Site internet : <atilf.atilf.fr>. Dernière consultation : 27/11/2015.
- Traugott, E. & Trousdale, G. (2013). *Constructionalization and Constructional Changes. Oxford Studies in Diachronic and Historical Linguistics*, Oxford : Oxford University Press.
- Van Tricht, I. (2015). *Science en texte et contexte : la terminologie médicale française utilisée dans les Problèmes d'Evrart de Conty à la lumière du discours médical médiéval* (Thèse de Doctorat, KU Leuven).
- Vedrenne-Fajolles, I. (2012). « Les Pratiques linguistiques des médecins, auteurs, traducteurs ou copistes de traités médicaux. L'exemple des

- maladies de peau (XII^e – XV^e siècles) », in J. Ducos, *Sciences et langues au Moyen Âge*, Heidelberg : Universitätsverlag Winter.
- Von Wartburg, W. (1922–). *Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Basel : Zbinden, 177–188.
- Walde, A. (1965⁴). *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 3 vol., Heidelberg : Carl Winter.
- Zwanenburg, W. (1985). « La naissance de la dérivation savante en français », *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, III, Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Zwanenburg, W. (1992). « Composition savante et moyen français », *Vox Romanica*, LI, 169–177.

8. Annexe : corpus

Les textes du corpus sont énumérés alphabétiquement selon le sigle du texte, en mentionnant l'auteur du texte, le titre et la date. Pour les traductions, l'auteur du texte source, le titre de la traduction et le traducteur sont indiqués. À la fin de chaque référence figure l'édition utilisée, ou l'indication qu'il s'agit d'une transcription réalisée à partir d'un manuscrit ou d'un incunable³⁹.

Textes composés en français

NC. Anonyme. *Novele chirurgie*. 13^e siècle (éd. Heatt & Jones 1990).

39 Nous avons eu recours à des éditions existantes, mais lorsque celles-ci font défaut, nous nous basons sur des transcriptions réalisées par diverses personnes, notamment Françoise Guichard-Tesson, Ildiko Van Tricht et Sylvie Bazin, que nous remercions chaleureusement.

RC. Aldebrandin de Sienna. *Regime du corps*. 1256–1257 (éd. Landouzy & Pépin 1911).

RP. Jean Pitard. *Receptaire*. Ca. 1300 (ms.).

Traductions

AM. Anonyme. *Anathomie mise en disputacions*. Traducteur anonyme. Ca. 15^e siècle (ms.).

ANa. Nicolas de Salerne. *Antidotaire Nicolas*. Traducteur anonyme. Début du 14^e siècle (ms., éd. Dorveaux 1896).

ANb. Nicolas de Salerne. *Antidotaire Nicolas*. Traducteur anonyme. 15^e siècle (éd. Dorveaux 1896).

AY. Hippocrate. *Amphorismes Ypocras*. Traducteur et commentateur : Martin de Saint-Gille. 1362–1363 (éd. du prologue Jacquart 1997 ; éd. des livres V (2^e partie) et VI Lafeuille 1954, 1964 ; reste du texte transcrit d'après le ms. ; le texte dont nous disposons est donc complet).

CC. Anonyme. *Congnoissance des corps humains*. Traducteur : Nicole Saoul. 1396 (ms.).

CD. Bienvenu Raffe. *Le compendil pour la douleur et maladie des yeux*. Traducteur anonyme. 15^e siècle (ms.).

CF. Anonyme. *Consultation de la faculté de médecine de Paris de 1348 (adaptation A)*. Traducteur anonyme. 1349–1350 (éd. Bazin-Tacchella 2001, 132–145).

CG. Guillaume de Salicet. *Chirurgie*. Traducteur : Nicole Prevost. 1492 (incunable).

CH. Roger Frugard. *Chirurgie*. Traducteur anonyme. 13^e siècle (éd. Hunt 1994 ; Valls 1995).

CP. Anonyme. *Consultation sur la peste (adaptation B)*. Traducteur anonyme. 1349–1350 (éd. Bazin-Tacchella 2001, 146–153).

CR. Henri de Mondeville. *Chirurgie*. Traducteur anonyme. 1314 (éd. Bos 1897–1898).

- GC. Guy de Chauliac. *Grande Chirurgie*. Traducteur anonyme. 3^e quart / 2^e tiers du 15^e siècle (éd. traité I : Tittel 2004 ; traité II, doct. 2, chap. 5 : Bazin-Tachella 2001).
- FL. Bernard de Gordon. *Fleur de lys*. Traducteur anonyme. 1377 (plusieurs versions ; mss. et incunable : Livre I, Livre II, 1–8).
- LP. Barthélémy l'Anglais. *Le Livre des propriétés des choses*. Traducteur : Jean Corbechon. Ca. 1372 (Livre V : ms. ; livre VII : éd. Louis 2001).
- ML. Anonyme. *Médecinaire liégeois*. Traducteur anonyme. 13^e siècle (éd. Haust 1941).
- MN. Anonyme. *Médecinaire namurois*. Traducteur anonyme. 15^e siècle (éd. Haust 1941).
- PB. (Pseudo)-Aristote. *Livre des Problemes de Aristote* ; Trad. latine Barthélemy de Messine ; commentaire latin Pietro de Abano *Expositio*. Traducteur fr. : Evrart de Conty. Ca. 1380 (éd. sous la direction de Françoise Guichard-Tesson et Michèle Goyens).
- PG. Anonyme. *Poème sur la grande peste de 1348*. Traducteur : Olivier de la Haye. 1426 (éd. Guigue 1888).
- RT. Arnould de Villeneuve. *Le Regime Tresutile et Tresproufitable pour Conserver et Garder la Santé du Corps Humain*. Traducteur anonyme. 1480 (éd. Cummins 1976).
- SSa. (Pseudo)-Aristote. *Secré de Secrez*. Traducteur : Pierre d'Abernon. Ca. 1300 (éd. Beckerlegge 1944).
- SSb. (Pseudo)-Aristote. *Secret des secrets*. Traducteur : Jofroi de Waterford. Ca. 1300 (éd. Schauwecker 2007).
- TC. Albucasis. *Traitier de Cyirurgie*. Traducteur anonyme. Milieu du 13^e siècle (éd. Trotter 2005).